

Le rôle discursif des locutions à valeur gérondivale *ce disant* et *ce faisant* : des propriétés circonstancielles aux propriétés axiologiques

The discursive role of the French gerund phrases *ce disant* and *ce faisant*: from circumstantial to axiological properties

Amourette Céline¹

Abstract: In this paper, we propose a reflection on the French gerund phrases *ce disant* / *ce faisant*. Our aim is to show how this gerund expression (neutral pronoun CE + non finite verb form) constitutes a privileged marker of informational continuity in discourse sequences. We will also identify the antecedent of the demonstrative pronoun CE in the left context. The corpus reveals that the role of these expressions is comparable to that of framing adverbs. They set a framework within which the matrix clause is interpreted. We will see that this semantic value is generated both by the thematic nature of such expressions and the syntactic dislocation in their host sentences.

Key words: gerund, textual cohesion, coherence, resumptive anaphora, *ce disant*, *ce faisant*.

1. Introduction²

Le pronom démonstratif neutre *ce* entre dans la formation de plusieurs locutions (*ce moyennant*, *ce que voyant*, *pour ce faire*, etc.). Dans quelques-unes d'entre elles, il exerce la fonction de complément d'objet direct d'un verbe au gérondif et forme avec celui-ci un syntagme propositionnel, généralement en position frontale, exerçant une fonction adverbiale³ par rapport à la prédication

¹ Université Rouen-Normandie ; Laboratoire Dynamique du Langage In Situ EA 7474 ; celine.amourette@univ-rouen.fr.

² Je remercie mes deux relecteurs anonymes pour leurs remarques judicieuses.

³ Nous admettrons que le syntagme au gérondif est un complément indiquant une circonstance de la prédication principale (Kleiber 2007a). Cf. Halmøy (2008 : 55), « contrairement au participe présent, complément adnominal, et donc essentiellement caractérisant, le gérondif est un complément adverb(i)al, et donc, susceptible de véhiculer un certain nombre d'effets de sens circonstanciels ».

principale⁴. La présente étude se limitera à l'examen des locutions *ce disant* et *ce faisant*⁵ dans des emplois illustrés par les exemples (1) et (2) :

- (1) [...] trempant un pinceau dans un godet à moitié plein de la peinture rouge qui avait servi à M. Darzac, il étala soigneusement cette peinture dans l'espace du cercle. **Ce faisant**, il se montrait méticuleux au possible (...). (Frantext, G. Leroux, *Le parfum de la dame en noir*)
- (2) – J'allais le faire, répondit-il.
Ce disant, il déploya la feuille où les mots *La catastrophe de Montgeron* s'étaisaient en caractères gras ; et il parcourut la liste des victimes. (Frantext, M. Renard, *Les mains d'Orlac*)

Précisons que ces locutions n'ont pas fait l'objet d'étude approfondie⁶, elles sont seulement mentionnées comme témoignant d'un état ancien de la langue. L'objectif de ce travail est de mettre en relief quelques particularités discursives de ces locutions à valeur gérondivale illustrées en (1) et (2) à partir d'un corpus composé d'environ 200 occurrences écrites⁷ extraites des bases de données Frantext et Europresse (pour la période XIXème, XXème et XXIème siècle) et parfois relevées par nos soins⁸. Le corpus présente une certaine hétérogénéité du point de vue du genre (texte littéraire, texte publicitaire, discours scientifique, texte argumentatif, etc.) mais pas en ce qui concerne la variation de registre. Nous nous intéresserons aux enchaînements discursifs dans lesquels apparaissent ces locutions afin de montrer pourquoi la combinaison *ce + forme verbale non finie* constitue un marqueur privilégié et original de continuité informationnelle dans des contextes de transition textuelle. Pour ce faire, nous présenterons

⁴ Par la suite nous utiliserons le terme plus générique de « proposition-hôte », car nos locutions peuvent exercer une fonction adverbiale par rapport à une proposition qui ne correspond pas nécessairement à la proposition principale. C'est le cas dans l'exemple suivant : *Ils savent que, ce faisant, l'on n'évoque pas la longue marche qu'ils s'apprêtent à entreprendre, ni les coups, les attaques, les rivalités, les haines, les trahisons, les traquenards qui les attendent* (Europresse, *Le Monde*, 26.11.2014).

⁵ Sur ce modèle on trouve d'autres gérondivifs : *ce rêvant, ce lisant, ce étant, ce voyant*. Nous limiterons cette analyse à *ce + dire / faire -ant* ; les locutions admettant d'autres verbes sont plus rares et jugées archaïques (*ce rêvant ; ce étant*). Il faut également préciser que bien que *dire* et ses marqueurs aient fait l'objet de nombreuses études (cf. Gomès-Jordana & Anscombe 2015), la locution *ce disant* n'a jusqu'à présent fait l'objet d'aucune description.

⁶ Il faut signaler que Kleiber (2020) a publié une étude sur ces locutions verbales. Nous n'avons pas pu consulter cet article, les dates de parution coïncidant partiellement.

⁷ Nous n'avons donc pas travaillé sur des données orales mais nous ne pensons pas que cela nuit à la représentativité des occurrences dans la mesure où différentes études ont montré que les différentes formes grammaticalisées comportant un verbe au participe présent ou au gérondivif (*en supposant que, en admettant que*, etc.) sont peu présentes à l'oral (cf. Floquet *et al.* 2012).

⁸ Les références figurent dans la bibliographie.

les propriétés générales de ces locutions. Puis, nous examinerons le statut d'expressions figées de *ce disant / ce faisant* afin de déterminer si on peut les assimiler aux gérondivifs grammaticalisés. Ensuite, nous verrons ce que désigne le pronom neutre *ce* dans ces locutions. Enfin, tenant compte de leur position détachée, de leur caractère thématique et de leur dimension connective, nous essaierons de dégager les valeurs d'emploi de ces locutions.

2. Présentation générale de *ce disant / ce faisant*

Ces formules stéréotypées, pour reprendre les termes de Grevisse (2008 : 908), sont des locutions gérondivales. D'après Grevisse (2008 : 1152), ces locutions sans *en*⁹ sont des restes d'un ancien usage que l'on retrouve dans *chemin faisant, donnant donnant, tambour battant, ce que voyant*, etc. Il (2008 : 1151) rappelle que le géronatif a pu jusqu'au XVII^e siècle s'employer sans préposition¹⁰. Ce qui l'amène à se demander s'il faut les appeler des « gérondivifs sans *en* ». La suppression de la préposition *en* provoque des risques de confusion avec le participe présent¹¹ (Arrivé *et al.* 1986). On notera d'ailleurs que ces locutions, dans *le Trésor de la langue française informatisé*, à l'entrée *ce*, sont appelées locutions participiales¹². Les interprétations circonstancielles (*infra* 6) auxquelles donnent lieu ces locutions nous conduisent à les traiter comme des gérondivifs sans *en*. Par exemple, en (1) et (2) *ce faisant* et *ce disant* se paraphevent par une subordonnée temporelle à valeur de concomitance :

- (1) [...] trempant un pinceau dans un godet à moitié plein de la peinture rouge qui avait servi à M. Darzac, il étala soigneusement cette peinture dans l'espace du cercle. **Ce faisant**, il se montrait méticuleux au possible (...). (G. Leroux, *Le parfum de la dame en noir*) ~ il étala soigneusement cette peinture dans l'espace du cercle en même temps qu'il se montrait méticuleux au possible
- (2) – J'allais le faire, répondit-il.

⁹ Nous n'avons trouvé qu'un exemple dans notre corpus dans lequel la locution était précédée de la préposition *en* : *Revier, qui était également un communiste allemand, refusa de partir, mais il fut clair pour moi, en observant l'attitude d'Emil à son égard, qu'il contrevenait, en ce faisant, non à un ordre des S.S., mais à une décision de la fraction* (Frantext, Rousset D., *L'Univers concentrationnaire*).

¹⁰ Ces données diachroniques nourrissent le débat sur la nature bimorphémique ou monomorphémique du géronatif (Kleiber 2007a).

¹¹ Seule la fonction, adverbiale pour le géronatif, permettait de les distinguer (Denis & Sancier-Château 1994).

¹² Argod-Dutard (2002 : 136) les traite également comme des propositions participiales. Elle rappelle que le pronom *ce*, d'un point de vue fonctionnel, a connu des emplois plus diversifiés. *Ce* pouvait être complément d'objet et sujet de différents verbes : « Dans la langue moderne, on n'a plus que des expressions figées comme *pour ce faire, ce faisant, sur ce*, pour rappeler ces emplois ».

Ce disant, il déploya la feuille où les mots *La catastrophe de Montgeron* s'étalaient en caractères gras ; et il parcourut la liste des victimes. (Frantext, M. Renard, *Les mains d'Orlac*) ≈ en même temps qu'il disait « j'allais le faire » il déploya la feuille

Dans ces emplois, le sujet implicite de la proposition *ce disant / ce faisant* est en relation de coréférence¹³ avec le sujet syntaxique de la proposition-hôte¹⁴ et avec celui du dire et du faire en amont (en (1), le pronom sujet du prédicat *étaler* désigne le même référent que le sujet syntaxique de *se montrer méticuleux* et du prédicat au géronditif). Le pronom *ce* assure la continuité thématique et exige la contiguïté du contexte-source. Dans cet emploi relevant de la déixis de discours, décrit par Himmelmann (1996) comme le contexte d'emploi privilégié du pronom démonstratif, le pronom *ce* désigne de manière déictique le contenu discursif d'une portion de texte dans le contexte immédiat. Ce désigne toujours une information connue et saillante, déjà donnée dans le contexte qui précède son occurrence. Dans l'exemple (1), le pronom *ce* instaure une relation anaphorique : son interprétation référentielle nécessite que l'on s'appuie sur les informations présentes dans l'environnement textuel situé en amont, il désigne le contenu discursif d'un ensemble de propositions qui viennent d'être énoncées (*tremper un pinceau, étaler la peinture*). Dans l'exemple (2) il renvoie à une séquence au discours direct (*J'allais le faire*).

Il faut préciser que ces locutions verbales ne sont jamais intégrées syntaxiquement à la prédication principale, elles en sont séparées par une virgule à l'écrit (par une pause à l'oral). Grevisse (2008 : 1153) signale que : « Même dans ces cas, on observe que, juste après le verbe, la forme sans *en* est plus souvent précédée d'une virgule que les gérondifs incontestables, ce qui indique un débit un peu différent ». Nos locutions présentent donc les caractéristiques des gérondifs thématisés (Kleiber 2008, Kleiber & Theissen 2006) qui occupent une place topicale. La position frontale est la plus fréquente (ex. (1) et (2)), cette position étant particulièrement compatible avec le statut d'information connue attachée au pronom *ce*. Néanmoins, dans la proposition-hôte ces locutions peuvent connaître des emplois “intraphrastiques”¹⁵, étant

¹³ Grevisse (1993 : 1306) souligne qu' « il est souhaitable, notamment, que le participe ou le géronditif détachés, surtout en tête de phrase ou d'une proposition, aient comme support le sujet de cette phrase ou de cette proposition (...) ». Cf. Reichler-Béguelin (1995) pour une discussion détaillée sur le sujet.

¹⁴ Il s'agit d'une contrainte que l'on n'observe plus si on remplace le pronom *ce* par le pronom *cela* : *Luc étala soigneusement cette peinture dans l'espace du cercle. En faisant cela, Marie aurait évité de salir la table mais ?Luc étala soigneusement cette peinture dans l'espace du cercle. Ce faisant, Marie aurait évité de salir la table.*

¹⁵ En position frontale et intraphrastique, les locutions peuvent être précédées par un marqueur relationnel (*et, mais*) : *Alors voilà : j'ai cessé de regarder la pornographie pour mon bien-être [...] Mais, ce faisant, j'ai cessé de contribuer à l'affreuse industrie du sexe* (Europresse, Libération, 28.11.2014).

placées avant (4) ou après (3, 5) le verbe de la principale, et “finaux” (6) :

- (3) Il est vrai que ces derniers ont largement de quoi nourrir leur morosité : il ne se passe pas une semaine sans que la France ne démontre son incapacité à surmonter ses archaïsmes ou ses blocages. L'on ne songe pas, **ce disant**, à de vastes réformes systémiques, à quelque « grand soir » fiscal ou révolution éducative. Mais, au contraire, à des réformes concrètes, circonscrites et parfaitement documentées. (Europresse, *Le Monde*, 19.02.2014)
- (4) Dans un discours récent, j'ai entendu l'un des principaux candidats à la présidence affirmer avec conviction : “Mon ambition est claire !” Nul n'en doutait... Jacques Chirac, **ce disant**, ne pensait sûrement pas proférer une tautologie. Pour être candidat sérieux, on n'est pas forcément de se faire latiniste. (Europresse, *Le Monde*, 05.10.1996)
- (5) Je n'ai pas la prétention, **ce faisant**, de rendre hommage à Hélène, je tenterai juste de l'approcher un peu en sortant de l'armoire les témoignages de ce qui l'émuvaient il y a fort longtemps. (Europresse, *Midi Libre*, 25.11.2014)
- (6) Ce qui ne l'empêche pas de confier, au sujet de la sobriété des propos de Montebourg après sa sortie du gouvernement : « Les consignes que j'avais données à Arnaud, c'est de ne pas faire trop de vagues ». Il ne sourit pas, **ce disant**. (Europresse, *Le Point*, 11.09.2014)

La liberté positionnelle de nos locutions n'a pas d'incidence sur leur interprétation. Dans (6), *ce disant* a une valeur de repère temporel¹⁶ (Gettrup 1977, Herslund 2006) et peut se paraphraser par une proposition subordonnée temporelle introduite par *quand*, valeur qu'il conserve si on le déplace en position frontale. En revanche, il nous semble que la position de *ce disant* joue un rôle dans l'identification de l'antécédent de *ce* en termes de portée. Dans (7), *ce disant* apparaît dans une incise, avant son sujet, à l'intérieur du discours direct et on interprète le syntagme nominal *la France*¹⁷ comme le segment auquel renvoie *ce* (et non toute la séquence au discours direct) :

- (7) La France, et, **ce disant**, peut-être s'identifiait-il au pays, a “beaucoup changé” : M. Chirac s'est dit persuadé que les clivages anciens étaient dépassés et que de “grandes ambitions collectives” étaient désormais possibles. Posture une fois de plus assez gaullienne, par laquelle il tente de renvoyer la gauche au néant. (Europresse, *Le Monde*, 02.01.2003)

¹⁶ La valeur de repère temporel n'est pas incompatible ici avec la position finale, car la locution renvoie à un dire qui a été mentionné dans le contexte de gauche.

¹⁷ Pour autant, le SN qui constitue l'antécédent de *ce* ne désigne pas une entité « mondaine », il est employé autonymiquement.

3. Le figement

Lorsque *ce disant* et *ce faisant* sont mentionnés dans la littérature (Arrivé *et al.* 1986, Grevisse 1993, Wagner & Pinchon 1962) c'est pour signaler le caractère facultatif de la préposition *en* avant l'époque moderne. *Ce disant* et *ce faisant* sont présentés comme des « locutions figées » ou des « expressions figées » dans la mesure où, d'une part, le pronom *ce*, en français moderne, ne peut être complément d'objet direct d'un verbe au gérondif (c'est le pronom démonstratif *cela* qui apparaît¹⁸) ou d'un verbe à l'infinitif (excepté dans des locutions comme *pour ce faire*) et, d'autre part, la préposition *en* est absente. Il nous faut d'abord tester le caractère figé de ces locutions afin de voir si le verbe en *-ant* conserve sa valeur prédicative ou s'il correspond à un gérondif grammaticalisé (Halmøy 2003, Floquet *et al.* 2012, Vigier 2012) comme le sont *en attendant*, *en passant*, *en parlant de*, *en supposant* dont le rôle peut être décrit en termes d'expressions introductrices de cadres (Charolles 2003). Comme le souligne Kleiber (2007a : 107), « lorsque le figement s'étend jusqu'au verbe, on est en face de locutions totalement grammaticalisées ». Dans le premier cas, nous pouvons faire l'hypothèse que les effets de sens circonstanciels de ces locutions sont comparables à ceux des syntagmes gérondivaux du français moderne.

Les syntagmes gérondifs *en disant cela* et *en faisant cela* sont donnés comme les gloses équivalentes en français moderne de *ce disant* et *ce faisant*. On remarquera que *en disant cela* / *en faisant cela* ne présentent pas les mêmes blocages syntaxiques que nos locutions. *Ce disant* et *ce faisant* présentent les caractères du figement syntaxique : l'insertion d'un adverbe assurant une fonction syntaxique d'ajout¹⁹ ou de la négation est impossible, comme le montrent les exemples (8) et (9). La tournure négative est permise avec le gérondif *en disant cela* / *en faisant cela*. Pour la négation, c'est la présence du pronom *ce* à caractère anaphorique qui explique le blocage (on n'observe pas le même blocage avec le gérondif : *En ne faisant pas tes devoirs, tu prends le risque d'être collé*). En effet, *ce* anaphorise dans (9) une proposition du co-texte antérieur, il apparaît contradictoire sémantiquement de la nier dans l'enchaînement avec *ce faisant* :

- (8) – Monsieur l'intendant... Monsieur l'intendant, fit Heishichi.
Ce disant / ***Ne ce disant pas**, il s'empressait de retenir ses larmes. (J. Osaragi, *Les 47 rōnins*)

¹⁸ Wagner et Pinchon (1962 : 194) précisent que « *ce* subsiste encore avec sa valeur pronominal dans quelques locutions : *pour ce*, *sur ce*, *ce me semble*. Partout ailleurs il a été remplacé par *cela* ».

¹⁹ Le quantificateur *tout* est également exclu avec ces locutions : ***Tout ce faisant / disant** contrairement au gérondif avec *cela* (*Tout en faisant / disant cela*).

- (9) Un certain nombre de sans-papiers parvenaient sans doute à s'introduire dans l'une ou l'autre ville, mais, ***ce faisant / *ne ce faisant pas***, il leur était virtuellement impossible de ne pas rompre, s'ils n'étaient pas formés à l'immigration. (C. Mièville, *City in the city*)

Contrairement au gérondif du français moderne qui a la propriété de prendre des compléments, admettant « toutes les expansions verbales ordinaires » (Halmøy 2003 : 70), *ce disant* et *ce faisant* n'acceptent aucun ajout. Néanmoins, on peut signaler deux exemples dans notre corpus dans lesquels *ce disant* est suivi d'un complément (essentiel en (10), il représente le complément indirect de *dire*, et circonstanciel en (11)) :

- (10) Ah, mieux valait que Gabrielle ne sache rien de ces drames ! Qu'elle les ignore le plus longtemps possible, qu'elle en reste éloignée, elle qui a su, tout au long de sa vie, faire un monde nouveau de l'ancien, retourner en félicités et grâitudes ses forces négatives, il n'est pas besoin de l'affliger par ces terribles nouvelles... ***Ce disant à soi***, Camille s'entendait ratifier la vieillesse de sa mère, venu l'âge où l'on pense à épargner la peine, trop grandes souffrances, et joies, aux êtres aimés dont l'emprise sur le monde faiblit, on le croit ou s'en persuade, on les rend déjà moins qu'à moitié vivants de les en protéger, déjà plus qu'à demi morts de les leur confisquer [...] (Frantext, Garat A.-M., *Pense à demain*)
- (11) Repoussant de-ci, pondérant de-là, ***ce disant d'un côté***, se dédisant de l'autre, le duo Emmanuel et Manuel avec sa chorale itinérante a entamé un numéro de claquettes impressionnant en attendant la réécriture du texte. Il a beaucoup fait rire, chuchote-t-on, en haut lieu, sous les huées du parterre et, édentées, du poulailler. (Europresse, *L'Humanité*, 24.03.2016)

Cependant, ces constructions sont marginales dans notre corpus et témoignent à notre avis plus d'un effet stylistique de l'auteur (11) que d'une réelle possibilité pour ces locutions d'admettre un complément²⁰. D'autant plus que, contrairement aux autres occurrences de *ce*, dans *ce disant / ce faisant* il n'est pas possible de donner un antécédent à *ce* (11).

Les locutions *ce disant* et *ce faisant* ne sont pas focalisables par *c'est ... que* alors qu'en français moderne, la forme gérondive, qu'elle soit détachée ou intégrée à la proposition-hôte, selon sa valeur circonstancielle, peut l'être (*Il court en chantant / C'est en chantant qu'il court ; En sortant du cinéma, Luc a rencontré Marie / C'est en sortant du cinéma que Luc a rencontré Marie*) :

²⁰ Une fois de plus, ce critère syntaxique de l'ajout les distingue des gérondifs *en cela* (*Elle dit à son frère « viens ! » → En disant cela à son frère mais *Ce disant à son frère.*)

- (12) Le château était à vendre à un prix des plus raisonnables. Arthur Rance l'acheta et, **ce faisant**, il combla de joie sa femme qui fit venir les maçons et les tapissiers et eut tôt fait, en trois mois, de transformer cette antique bâtie en un délicieux nid d'amoureux (Frantext, G. Leroux, *Le parfum de la dame en noir*)
C'est en faisant cela qu'il combla de joie sa femme / ***C'est ce faisant qu'il** combla de joie sa femme
- (13) – Qu'ai-je donc fait, moi serviteur inutile, pasteur assoupi, pour que vous m'invitez à ce festin de grâce !
Ce disant, il jeta ses bras autour du cou de l'Innomé [...] (Europresse, *La Croix*, 25.01.2014)
C'est en disant cela qu'il jeta ses bras / ***C'est ce disant qu'il** jeta ses bras.

Néanmoins, le figement étant scalaire (Lamiroy 2010), il serait plus juste de parler de semi-figement²¹. Nous avons d'un côté des tests qui plaident en faveur du figement (l'impossibilité d'un ajout de type adverbial ; impossibilité de nier la prédication au gérondif ; impossibilité de focaliser la proposition) et de l'autre, le fait que l'on puisse identifier une coréférence entre un verbe tensé (celui de la prédication-hôte) et le contrôleur de la forme (*en*) V-ant. La possibilité d'identifier un contrôleur montre que *disant* et *faisant* sont interprétés comme des procès (Vigier 2012). La question de la coréférence du sujet principal est importante, car l'existence des prépositions, des locutions adverbiales et conjonctives issues du participe présent ou du gérondif ne peut s'expliquer, d'après Reichler-Béguelin (1995), que si cette règle de coréférence est constamment enfreinte. Nous devons signaler quelques occurrences de *ce faisant* dans notre corpus dans lesquelles cette relation de coréférence²² est suspendue :

- (14) Mais le contrat unique n'est pas le seul tabou à faire tomber, car il ne concerne que les salariés du privé. Il serait également justifié que les fonctionnaires, qui bénéficient du privilège de la garantie de l'emploi, contribuent eux aussi au financement de l'assurance-chômage, au nom de la solidarité nationale. **Ce faisant**, le déficit de ce régime de protection sociale serait résorbé et le montant des cotisations dans le secteur privé pourrait être diminué. (Europresse, *Le Figaro*, 28.10.2014)
- (15) Il ne s'agit pas là de débats médiocres ou secondaires. La question de l'identité est légitime. Elle est posée partout. On peut regretter la manière dont elle l'a été en France. On peut essayer de la reformuler. Mais on ne peut l'éviter. Le pied de nez de

²¹ La remarque de Torterat (2012 : 489) va dans ce sens : « le verbe au gérondif s'inscrit dans un processus scalaire où sa consistance verbale est plus ou moins avérée ».

²² Riegel *et al.* (1994 : 341) rappellent l'une des contraintes syntaxiques des gérondifs : « lorsqu'ils sont placés en tête de phrase, leur sujet doit être le même que celui du verbe principal ».

l'histoire, c'est que la droite peut finir par tomber elle-même dans le piège qu'elle a voulu tendre à la gauche. Que peut en effet la primaire? D'une part, inévitablement, elle formalise et cristallise les positions – tel est son effet. D'autre part, mécaniquement, elle sélectionne un candidat et élimine les autres – tel est son objet et sa force démocratique. **Ce faisant**, il faut s'interroger aussi sur ce que ne fait pas l'élection primaire. (Europresse, *Le Monde*, 26.10.2016)

- (16) De fait, sur Twitter (comme sur Facebook), les utilisateurs cherchent bien souvent à maîtriser l'image qu'ils renvoient. Et ce faisant, ne se livrent pas complètement, ce qui constitue une source de biais. Comme le concède Larry Birnbaum, les recommandations de BookRx "ne sont finalement qu'une manière de visualiser la façon dont on se présente sur Twitter". Et **ce faisant**, indique-t-il, l'expérience doit permettre de mieux cerner dans quelle mesure les médias sociaux constituent "un miroir des individus et de la société". (Europresse, *La Tribune*, 31.12.2012)

Dans (14), la relation de coréférence lie non pas le sujet implicite du gérondif et celui de la proposition-hôte (*le déficit de ce régime de protection sociale*) mais le sujet implicite et un actant non réalisé syntaxiquement qui correspond à ce que les grammaires traditionnelles appellent complément d'agent (*serait résorbé par les fonctionnaires*). Le référent de cet actant implicite est connu, puisqu'il est donné dans le contexte de gauche *via* le syntagme nominal *les fonctionnaires*, et est responsable du « faire » de *ce faisant* (*contribuer au financement de l'assurance-chômage*). Dans (15), la proposition-hôte est une phrase impersonnelle ; la relation de coréférence s'établit avec l'actant du prédicat *s'interroger*. La paraphrase de (15) serait : *Ce faisant, on doit s'interroger aussi sur...* Bref, dans tous les cas, le sujet de la locution renvoie à un agent sémantique²³ dont le référent est activé dans le contexte de gauche et donc aisément inférable.

De plus, la possibilité de coordonner *ce disant / ce faisant* avec une proposition participiale témoigne de la nature verbale de *disant / faisant*. L'exemple (17) illustre cette possibilité :

- (17) – Tout beau ! cria Gontran au plus grand, qui lui portait un fort mauvais coup de tierce ; il te faut une leçon sérieuse, l'ami ! Je doute malheureusement qu'après l'avoir payé, tu sois en état de tirer de nouveau ! **Ce disant, et prenant appui du pied gauche contre une souche**, il bondit littéralement dans la direction de son adversaire, se fendit, et lui porta un si violent coup de pointe, qu'il l'eût transpercé de part en part si à ce moment précis, l'autre tueur d'un violent coup d'épée bien ajusté, n'eût fait dévier la

²³ Sur ces questions de coréférence avec un sujet autre que le sujet syntaxique de la prédication-hôte, voir Halmøy (2003) et Torterat (2012).

lame à coquille forgée de Mortemart. (Europresse, *Sud Ouest*, 22.11.1950)

Enfin, il faut ajouter qu'on ne peut pas dire qu'il y ait une forme d'opacité sémantique dans l'emploi de *ce disant / ce faisant*, le sens de ces locutions étant relativement compositionnel (*dire et faire* conservent leur sens lexical).

Pour faire le point, les blocages syntaxiques évoqués plus haut montrent que *ce disant / ce faisant* sont figés, ce qui est un argument en faveur de leur dimension connective interphrastique. Néanmoins le figement n'est pas complet au point de les traiter comme des gérondifs grammaticalisés tels que les définit Halmøy (2003). Nous verrons dans la partie qui suit que le pronom *ce* entrant dans la formation de ces locutions renforce leur fonction connective.

4. Que désigne *ce* ?

Dans cette partie, nous verrons quel est le statut du pronom neutre *ce* puis nous illustrerons ce qu'il désigne dans *ce disant* et *ce faisant* dans les exemples de notre corpus.

Le pronom *ce* de nos locutions à valeur gérondivale appartient à la classe des pronoms phrastiques. Roussarie et Amsili (2007 : 83) rappellent les caractéristiques de ce type de pronom :

Les pronoms qui nous intéressent principalement ici sont ceux qui renvoient typiquement à un matériau phrastique ou propositionnel. A cet égard nous les nommerons pronoms phrastiques. Il est possible de qualifier cette classe de pronoms négativement, en considérant qu'il s'agit (au moins d'un sous-ensemble) des pronoms dont l'antécédent, s'il existe, n'est pas un groupe nominal. C'est-à-dire des pronoms dont la valeur sémantique (ou dénotationnelle) n'est pas une entité concrète individuelle.

Dans le cas d'expressions référentielles démonstratives, le terme employé est celui d'anaphore conceptuelle ou anaphore résomptive (Apothéloz 1995). Le SN démonstratif résume le contenu discursif d'une portion de texte. Dans le cas qui nous intéresse, il semble qu'on peut dire que la fonction de *dire* et *faire* est de fournir le support verbal pour que s'y applique le gérondif assurant l'enchaînement entre le procès de la proposition-hôte et *ce*, c'est-à-dire l'action ou les paroles situés en amont. Le pronom *ce* synthétise un segment (des propositions ou du discours rapporté) en amont qui correspond à l'objet impliqué sémantiquement et syntaxiquement par *dire* et *faire* et le rend disponible pour des prédictions ultérieures. Le mode de donation du référent du pronom démonstratif neutre *ce* dans ces locutions relève de ce qu'Himmelmann (1996) appelle

la deixis discursive. Lorsque le démonstratif est employé dans une expression à fonction résomptive, il constitue un déictique discursif. Dans le cadre de la deixis discursive, le démonstratif permet de référer à des propositions ou des événements. La distinction établie entre deixis situationnelle et deixis discursive repose alors sur la nature du référent : il s'agit d'une entité référentielle dans la deixis situationnelle et d'une proposition ou événement dans la deixis discursive. Le pronom démonstratif *ce* est dit neutre dans la mesure où son sens descriptif est de présenter un référent comme non nommé ou non catégorisé²⁴. Dans *ce disant / ce faisant*, *ce* a une fonction résomptive²⁵, puisqu'il permet de référer à des propositions ou à des événements. En même temps, *ce* pointe de manière déictique le référent visé, qui doit être contigu à son occurrence.

Nous sommes dans une situation originale, puisque le pronom anaphorique donne l'instruction de chercher dans l'amont un antécédent qu'il ne catégorise pas mais cette recherche ne peut s'effectuer qu'au moment où apparaît le verbe au gérondif (qui donne l'instruction de chercher une ou des propositions qui expriment des paroles ou un faire). La dimension connective²⁶ de nos locutions repose donc en partie sur le lien de coréférence à caractère résomptif qui est établi entre le pronom *ce* et des propositions dans l'amont discursif.

Le pronom *ce* rappelle ce qui vient d'être dit (*ce disant = en disant cela*) ou rappelle une (ou des) action(s)²⁷ qui vient d'être évoquée dans le contexte de gauche (*ce faisant = en faisant cela*). Autrement dit, dans ces emplois le pronom *ce* désigne un discours (*disant*) qui précède (dans un contexte proche) ou des actions (*faisant*) exprimées par des propositions et répond donc à la description des anaphores résomptives²⁸. Le contenu lexical du verbe au mode quasi-nominal – *faire* et *dire* – guide la recherche de l'antécédent du pronom *ce* : le pronom renvoie à un dire ou à un faire (au sens d'événement désigné par les prédictats du contexte source). Il oriente donc l'identification de l'antécédent mais en même temps il faut souligner qu'il s'agit de verbes au contenu lexical faible (*faire* entre dans de nombreuses constructions à verbes support). En effet, il n'y a pas d'autres verbes de parole comme *murmurer*, *chuchoter* ayant donné lieu à ce type de constructions.

²⁴ Cf. Le Goffic (1993 : 141) : « *Ce* peut référer à de l'inanimé : c'est proprement 'ce qui est là', qu'on peut viser, désigner (*ce* est un déictique), mais que l'on appréhende toujours indirectement, sans le nommer autrement ».

²⁵ Lefevre (2012) remarque que les anaphores résomptives surviennent fréquemment avec le verbe *dire*.

²⁶ L'une des fonctions de l'anaphore résomptive, souligne Apothéloz (1995), est d'assurer la cohésion textuelle.

²⁷ Si les propositions du contexte-source contiennent des procès exprimant des états la locution *ce faisant* ne permet plus la reprise anaphorique : *Luc était pâle. Il était malade depuis une semaine. ??Ce faisant, il prépara ses examens.*

²⁸ Pour une étude approfondie du fonctionnement anaphorique des pronoms neutres *ce*, *ça* et *le* lorsqu'ils réfèrent à des procès voir Johnsen (2010).

Le pronom démonstratif *ce de ce disant* peut pointer un segment de discours rapporté au discours direct (entre crochets) (18) ou bien un syntagme nominal autonyme dans une séquence de discours direct (19) ou correspondre à une proposition au discours indirect (20) ou bien encore à un « d'îlot textuel » (21), c'est-à-dire un fragment guillemeté relevant de la modalisation autonymique (Authier-Revuz 1978, 1996) :

- (18) Verbalement, Stülpnagel ordonne à Boineburg : [“Général, un coup d’Etat a eu lieu à Berlin. Vous devez arrêter immédiatement les SS et les SD de Paris et leurs chefs. S’ils résistent, ayez recours aux armes.”]
Ce disant, Stülpnagel ne fait que répéter à Boineburg la formule définitivement adoptée par les conjurés de Berlin, un “coup d’Etat des SS” qui, selon la formule employée un peu plus tard par le maréchal von Witzleben dans son “Message aux Allemands”, ont “essayé de profiter de la situation pour poignarder dans le dos les troupes du front engagées dans de durs combats, afin de s’emparer du pouvoir à des fins égoïstes”. (Europresse, *Le Monde*, 25.08.1994)
- (19) [La France], et, **ce disant**, peut-être s’identifiait-il au pays, a “beaucoup changé” : M. Chirac s’est dit persuadé que les clivages anciens étaient dépassés et que de “grandes ambitions collectives” étaient désormais possibles. Posture une fois de plus assez gaullienne, par laquelle il tente de renvoyer la gauche au néant. (Europresse, *Le Monde*, 02.01.2003)
- (20) Durant son séjour en France, Pierre le Grand ne cachait pas son admiration pour le cardinal de Richelieu (qui était déjà mort à cette époque-là). Il déclarait [qu’il aurait donné la moitié des terres russes pour apprendre à administrer l’Etat comme lui]. **Ce disant**, le tsar ne manquait pas l’occasion de rappeler que la Bible utilisée par les rois de France pour la prestation de serment (actuellement conservée à la cathédrale de Reims), avait été amenée de Russie, comme d’ailleurs le savon, que les monarques français ne connaissaient pas. (Europresse, *Le Figaro*, 26.09.1997)
- (21) Ainsi de celles de la Cogema, après que l’un de ses canots eut mercredi sectionné le câble de la caméra alimentant le site écolo-Web en images de rejet de déchets nucléaires : le communiqué de l’industriel, tel un fantôme de speakerine de l’ORTF en grève, fait état (et c’est très amusant) d’un [« incident indépendant de sa volonté »]. **Ce disant**, elle sait pertinemment, la Cogema, que, sauf à regarder comme un bras cassé un des pollueurs les plus professionnels du monde, personne ne la croira. (Europresse, *Libération*, 30.06.2000)

La recherche de l’antécédent pour *ce faisant* peut paraître de prime abord moins aisée que pour *ce disant*. L’apport informationnel

du verbe *faire* est faible, la seule instruction qu'il livre est de chercher dans l'amont des procès renvoyant à un faire. On admet que les procès exprimés dans le contexte-source doivent présenter le trait [+dynamique], le faire ne désigne pas des états. Guillot (2006 : 59) souligne la difficulté d'identifier avec précision les limites du contexte qui sert de source à l'anaphore démonstrative : « Le pronom neutre sert à désigner de façon synthétique des contenus propositionnels qui peuvent être très variés. De ce fait aussi, il est souvent difficile d'identifier avec précision les limites du contexte qui sert de source à l'anaphore ». Elle précise que cette difficulté à identifier l'objet désigné par le déictique de discours est lié au fait qu'il n'y ait pas, dans le contexte discursif qui précède le démonstratif, de référent déjà donné vers lequel ce démonstratif pointerait.

Dans l'exemple (22), il demeure une indétermination, le contexte-source de *ce* débute-t-il à partir de *la question de l'identité* ou de *on peut essayer de la reformuler* ?

(22) Il ne s'agit pas là de débats médiocres ou secondaires. La question de l'identité est légitime. Elle est posée partout. On peut regretter la manière dont elle l'a été en France. On peut essayer de la reformuler. Mais on ne peut l'éviter. Le pied de nez de l'histoire, c'est que la droite peut finir par tomber elle-même dans le piège qu'elle a voulu tendre à la gauche. Que peut en effet la primaire? D'une part, inévitablement, elle formalise et cristallise les positions – tel est son effet. D'autre part, mécaniquement, elle sélectionne un candidat et élimine les autres – tel est son objet et sa force démocratique. **Ce faisant**, il faut s'interroger aussi sur ce que ne fait pas l'élection primaire. (Europresse, *Le Monde*, 26.10.2016)

En (23), il est difficile de déterminer si le procès auquel renvoie *ce faisant* correspond à *installer la bouilloire* ou *raviver le foyer et installer sa bouilloire*. Néanmoins, on admet que le lecteur s'accorde de cette indétermination (temporelle en (24)) :

(23) J'acceptai, il raviva le foyer et installa sa bouilloire noircie directement sur les braises. **Ce faisant**, il se parlait doucement, en s'encourageant et se félicitant : « Bien, bien. Excellent, excellent. C'est bon, ça ». (DeWitt, *Les frères Sisters*)

Ce que l'on met en avant pour la recherche de l'antécédent dans le cas de l'anaphore résomptive, c'est le critère de l'adjacence ou de la contiguïté. Or, on s'aperçoit rapidement que l'antécédent de *ce* dans nos locutions n'est pas nécessairement strictement contigu et que cela ne semble pas avoir d'incidence sur l'interprétation. Dans l'exemple (24), le locuteur désigne par *ce* le contenu de parole qu'un locuteur a prononcé dans un énoncé qui est syntaxiquement disjoint

de celui dans lequel se trouve le pronom *ce*, les propositions soulignées « éloignent » l'anaphorique de son cotexte-source :

(24) [...] Au demeurant, ils ne lui ont rien donné, mais ils ont acheté ces services. Il y a donc eu un échange libre entre des personnes libres, et personne ne doit rien à personne. Et si même [des Français avaient « beaucoup donné » à Gérard Depardieu], on ne voit pas pourquoi, en retour, ce dernier devrait donner non pas à eux, mais à l'Etat !

Il y a donc, dans cette simple phrase, une accumulation de confusions graves. **Ce disant**, on confond le public – français ou étranger – de Depardieu, avec « la France » qui est elle-même confondue avec l'Etat français ! L'acteur a apporté de grandes satisfactions à de nombreuses personnes qui ont accepté de le payer pour cela, il a en outre payé un montant considérable d'impôts (sans commune mesure avec les subventions que les producteurs de ses films ont pu recevoir). (Europresse *Le Monde*, 11.01.2013)

On observe le même phénomène avec *ce faisant*, dans l'exemple (25), les propositions soulignées s'intercalent entre l'anaphorique et son antécédent :

(25) Ce faisant, il abroge la loi provisoire instrumentalisée par les hommes pour protéger leur ordre patriarcal et instaure une égalité radicale entre homme et femme : les femmes ne peuvent plus être répudiées pour des motifs fallacieux par leur époux. Jésus interprète la loi dans un sens favorable aux femmes.

« [En rendant le mariage facultatif, d'obligatoire qu'il était], Jésus lui donne une nouvelle dignité. Il en fonde la véritable grandeur », écrit le P. Gérard Marier (3). Le mariage reste l'état ordinaire, le célibat une exception. **Ce faisant**, Jésus libère aussi les femmes d'un enfermement dans la maternité. (Europresse *La croix*, 14.12.2013)

Néanmoins, *ce faisant* est séparé de son antécédent par une ou plusieurs phrases qui constitue(nt) une explication, un ajout d'information sur ce qui a été dit précédemment. La continuité informationnelle assure la cohérence textuelle et pallie cette distance entre le pronom *ce* et son antécédent.

Pour résumé, dans *ce disant / ce faisant*, le pronom *ce* anaphorique présente les propriétés suivantes :

- le référent visé n'est pas une entité préalablement catégorisée ;
- le support segmental qui a rendu le référent disponible consiste en une ou plusieurs propositions dans le cas de *ce faisant* ou en un segment de discours rapporté, directement ou indirectement, de proportion variable, dans le cas de *ce disant* ;
- les procès de « *ce disant* » et « *ce faisant* » sont déjà dans la mémoire textuelle ;

- le pronom neutre maintient la non-catégorisation du procès ou du segment textuel dans le segment anaphorique (le pronom neutre ne dit rien en soi quant à la catégorisation de son objet, de ce point de vue il est non marqué).

5. Un marqueur de cohérence textuelle en aval et en amont du discours

La dimension textuelle des gérondifs (en particulier celle des gérondifs temporels) et leur rôle discursif ont été étudiés par Kleiber et Theissen (2006). Ils (2006 : 179) en ont souligné la double fonction : « (...) ils contribuent très fortement à la cohésion et à la cohérence phrastiques, mais assurent également un lien externe avec l'amont ». Reichler-Beguelin (1995) avait déjà souligné l'inadéquation du cadre phrastique pour décrire le fonctionnement des gérondifs et des participiales détachées. C'est notamment le cas lorsque ceux-ci figurent en tête de phrase, où ils jouent souvent un rôle de pivot dans la progression du texte ou du discours (Combettes 2003). Les emplois frontaux détachés du gérondif²⁹ sont fonctionnellement comparables aux « adverbes cadratifs » définis par Charolles (1997 : 3) comme des outils procéduraux de répartition de l'information marquant ainsi la cohésion.

La jonction opérée par les locutions *ce disant / ce faisant* est à la fois intraphrastique et interphrastique et concerne à la fois l'amont et l'aval discursif. Plusieurs facteurs sont à prendre en compte :

- 1) Le gérondif est dépendant d'une proposition-hôte avec laquelle il constitue une phrase. Syntaxiquement, c'est elle qui lui donne un sujet ; les interprétations circonstancielles et aspectuo-temporelles résultent de sa combinaison avec la proposition-hôte³⁰.
- 2) L'information apportée par le gérondif *disant / faisant* est toujours thématique³¹. Ce qui caractérise nos locutions, c'est que les procès de *disant* et *faisant* sont toujours présents dans

²⁹ Kleiber et Theissen (2006 : 179) notent que « pour tous les gérondifs [que] l'antéposition conduit à les détacher d'avec la prédication principale et que c'est ce détachement, parce qu'il place la prédication principale en somme dans la portée du gérondif ou dans le cadre ou dans l'espace ouvert par le gérondif, qui est grandement responsable des spécificités interprétatives qu'entraîne l'antéposition par rapport à la postposition ».

³⁰ L'interprétation temporelle de la proposition-hôte peut elle-même dépendre du gérondif lorsqu'il sert de repère temporel.

³¹ Kleiber et Theissen (2006 : 182) soulignent que : « Dans le cas de l'activation préalable, c'est-à-dire en cas de reprise coréférentielle (fidèle ou non), le gérondif fonctionne comme une unité à double face connective : il est tourné cataphoriquement vers l'avant, [...], et annonce donc la survenue d'un procès nouveau, et, en même temps, il se trouve ainsi tourné en quelque sorte vers l'amont, puisque le procès dénoté est déjà présent dans la mémoire discursive ».

l'amont³² (et donc activés dans la mémoire discursive). Leur interprétation est soumise à la prise en considération d'un acquis informationnel préalable (Kleiber 2008). En revanche, l'information attachée à la proposition-hôte est toujours rhématique (le référent de son sujet syntaxique, lui, est thématique).

3) La position détachée (le plus souvent frontale) de *ce disant / ce faisant* leur confère une fonction « cadrative », l'interprétation de la proposition-hôte se faisant à l'intérieur de ce cadre. L'interprétation circonstancielle de manière se trouve alors bloquée.

4) Le pronom *ce* impose une continuité avec le contexte antérieur avec lequel il est lié anaphoriquement. La fonction anaphorique est « supportée » par toute la locution (le pronom *ce* et *faire / dire*).

5) La dimension connective de *ce disant* apparaît nettement lorsqu'il y a une rupture du régime énonciatif. *Ce disant* permet ainsi d'articuler une séquence au discours direct et une séquence narrative tout en signalant la continuité informationnelle. *Ce disant* joue donc le rôle d'un marqueur de structuration.

6. Perspectives : faut-il distinguer deux types d'emploi de *ce disant / ce faisant* ?

La question posée en titre de cette partie repose sur le constat suivant : les interprétations de *ce disant / ce faisant* connaissent des restrictions d'emplois si on les compare aux gérondifs en français moderne. Dans de nombreuses occurrences il est difficile de leur attribuer une valeur circonstancielle ou une valeur de repère temporel. Nous pensons à des exemples comme (26), (27) et (28) par comparaison à (29) :

- (26) Sarkozy, sans doute encouragé par la victoire de Tony Blair dont il a fait un modèle, a rappelé que l'Europe était le levier idéal pour imposer les réformes libérales à une France rétive. Sarkozy reprenait ainsi sa constante stratégie depuis des années : la transgression dans le politiquement correct. L'anticonformisme dans le conformisme. Le libéralisme blairiste plongé dans le bain social-démocrate du oui. **Ce disant**, Sarkozy a énoncé un

³² Kleiber (2008 : 118) a décrit ce type d'emploi. Ainsi, dans un exemple comme *Une semaine plus tard, elle avait repris conscience. En ouvrant les yeux, elle avait aperçu...*, le gérondif renvoie au verbe antécédent *reprendre conscience*. « Il peut, dans ce cas, selon Herslund (2006), correspondre aux quatre types d'anaphore nominale qu'on distingue habituellement (...). » La différence avec nos locutions, c'est que les verbes *dire* ou *faire* ne précisent pas les procès avec lesquels ils sont en relation.

truisme. Une évidence que n'ont cessé de professer nos élites depuis vingt ans, de droite comme de gauche. (Europresse, *Le Figaro*, 17.05.2005)

- (27) Dans un discours récent, j'ai entendu l'un des principaux candidats à la présidence affirmer avec conviction : "Mon ambition est claire !" Nul n'en doutait... Jacques Chirac, **ce disant**, ne pensait sûrement pas proférer une tautologie. Pour être candidat sérieux, on n'est pas forcé de se faire latiniste. (Europresse, *Le Monde*, 05.10.1996)
- (28) Elle m'a appris qu'il n'y avait pas de hiérarchie parmi les fleurs, elle plaçait le pissenlit à la hauteur des orchidées. J'ai la chance d'avoir pu conserver certains de ses très nombreux albums et je vais m'en inspirer cette année pour mes publications quotidiennes. Je noterai, dans la mesure où je peux les déchiffrer, les mentions manuscrites de chaque aquarelle sans garantie aucune que les botanistes y « retrouvent leurs petits » ! Je n'ai pas la prétention, **ce faisant**, de rendre hommage à Hélène, je tenterai juste de l'approcher un peu en sortant de l'armoire les témoignages de ce qui l'émouvait il y a fort longtemps. (Europresse, *Midi Libre*, 25.11.2014)
- (29) Ce que Melville venait d'apprendre lui faisait l'effet d'une anesthésie, la sensation affolante de perdre la moitié de son corps sous la table. Au-dessus, il s'accoudait, s'affermisait sur ses coudes le temps de se rétablir, le temps d'assimiler l'énormité de la nouvelle et, **ce faisant**, il se savait arborer une mimique lisse, poliment dubitative ; tandis qu'à son estomac dévore le rat. (Frantext, Garat A.-M., *Pense à demain*)

Dans tous ces exemples, la proposition-hôte exprime un point de vue, un jugement³³ subjectif sur le faire et le dire résumés par *ce*. Ces exemples peuvent se traiter en termes modaux. On admettra ainsi que (26) et (27) illustrent une modalité axiologique, tandis que (28) illustre une modalité appréciative (28). Dans (26) et (27), la proposition-hôte exprime un point de vue non plus sur l'activité de dire mais sur le dit, les paroles synthétisées par *ce*. En (30), la proposition-hôte peut être interprétée comme une requalification (*clamer dans le désert*) du dire désigné anaphoriquement par *ce disant* :

- (30) Dès lors, comment peut-on entendre la question ici posée en une, mardi : « Faut-il faire confiance aux patrons ? ». Est-ce un naïf « peut-on », voire un plus ambigu « doit-on » qu'on voulait dire, ou s'agissait-il plus simplement d'une antiphrase d'une très pédagogique ironie ? Une blague, quoi... A considérer leur voracité cynique autant que leur incomptérence crasse, la question est vite résolue. Mais d'où me vient ce sentiment, **ce disant**, de clamer dans un désert ? (Europresse, *Libération*, 24.01.2014)

³³ D'une manière générale, on peut dire d'un jugement de valeur qu'il consiste à dire du bien ou du mal d'un individu ou d'une situation (Gosselin 2015 : 35).

Nous distinguerons donc deux types d'emploi de *ce disant / ce faisant* selon la fonction discursive de la proposition-hôte qu'ils introduisent. Nous parlerons d'emploi « narratif » pour les emplois illustrés en (29) ou (1) et (2) et d'emploi « axiologique »³⁴ pour ceux illustrés en (26), (27), (28) et (30).

Nous retiendrons la définition des modalités axiologiques de Gosselin (2010 : 343) :

Les modalités axiologiques sont propres aux jugements de valeur de nature morale, idéologique et / ou légale, qui, quoique orientés vers l'action, conservent un aspect descriptif : ils évaluent le caractère louable ou blâmable de comportements, d'actions, et / ou de situation contrôlées par des agents.

Dans l'emploi « axiologique », il y a corréférence des procès, on s'attend donc à une requalification modale du dire / dit ou du faire. Cette requalification modale porte sur le sens et non sur la référence. Autrement dit, la proposition-hôte est une requalification du mode de donation du référent anaphorisé par le démonstratif *ce*. Par exemple, en (26), la proposition-hôte comporte des unités lexicales ayant des connotations axiologiques : *commettre* est un assignateur de modalités axiologiques négatives sur le COD *truisme*, la désignation du procès est appréciative.

Le critère que nous utiliserons pour distinguer l'emploi « narratif » et l'emploi « axiologique » est celui de la corréférence³⁵ des procès. Dans l'emploi narratif, il y a référence à deux procès distincts (liés par une relation aspectuo-temporelle de succession ou de recouvrement des procès) ; dans l'emploi axiologique le procès exprimé par le prédicat au géronatif est corréférentiel à celui de la prédication-hôte.

En (31), la proposition-hôte exprimant la manière peut se glosser par *tout en + verbe -ant* et être directement enchaînée au contexte de gauche :

- (31) [...] trempant un pinceau dans un godet à moitié plein de la peinture rouge qui avait servi à M. Darzac, il étala soigneusement cette peinture dans l'espace du cercle. **Ce faisant**, il se montrait méticuleux au possible (...). (Frantext, G. Leroux, *Le parfum de la dame en noir*)

³⁴ Les valeurs modales convoquées dans nos exemples sont soit axiologiques soit appréciatives, mais nous utiliserons l'étiquette d'emploi « axiologique » pour tous les exemples.

³⁵ Dans l'exemple suivant l'adverbe *aussi* guide vers une interprétation de la corréférentialité des procès : *Il faut une cohérence absolue, une équipe fusionnelle, une véritable unité de commandement. Ce disant, le président de la République dessine aussi en creux tout ce qui ne fonctionnait pas dans l'équipe précédente* (Europresse *Le Figaro*, 10.04.2014).

(31') [...] il étala soigneusement cette peinture dans l'espace du cercle **tout en se montrant** méticuleux au possible.

Lorsque la proposition-hôte n'exprime pas la manière dont se déroulent les actions ou la manière dont sont dites des paroles il est possible de marquer la succession des deux procès à l'aide d'*aussitôt après* :

(32) – J'allais le faire, répondit-il.

Ce disant, il déploya la feuille où les mots *La catastrophe de Montgeron* s'étaient en caractères gras ; et il parcourut la liste des victimes. (Frantext, M. Renard, *Les mains d'Orlac*)

(32') – J'allais le faire, répondit-il.

Aussitôt après, il déploya la feuille où les mots *La catastrophe de Montgeron* s'étaient en caractères gras ; et il parcourut la liste des victimes.

Lorsque la proposition-hôte exprime le jugement du locuteur, ces manipulations ne sont plus permises :

(33) Je veux réagir au propos de P. Virilio dans *La Croix* du vendredi 8 juin. Théorisant sur les méfaits de la vitesse à propos du TGV, P. Virilio dénonce la course au « toujours plus vite ». **Ce disant**, l'auteur pratique un amalgame qui ne rend pas justice, même dans le cadre de son point de vue, au TGV. (Europresse, *La Croix*, 28.06.2007)

(33') ??Je veux réagir au propos de P. Virilio dans *La Croix* du vendredi 8 juin. Théorisant sur les méfaits de la vitesse à propos du TGV, P. Virilio dénonce la course au « toujours plus vite ». **Aussitôt après**, l'auteur pratique un amalgame qui ne rend pas justice, même dans le cadre de son point de vue, au TGV.

(33'') ??Je veux réagir au propos de P. Virilio dans *La Croix* du vendredi 8 juin. Théorisant sur les méfaits de la vitesse à propos du TGV, P. Virilio dénonce la course au « toujours plus vite » **tout en pratiquant** un amalgame qui ne rend pas justice, même dans le cadre de son point de vue, au TGV.

La possibilité d'une requalification, d'une catégorisation du dire et du faire est liée à la nature résomptive du pronom anaphorique *ce*. Comme le rappelle Apothéloz (1995), les anaphores résomptives conceptuelles sont des poly-opérateurs dans la mesure où le rappel anaphorique, outre le fait qu'il livre l'identité du référent, peut s'accompagner de diverses opérations, pragmatiques, planificatoires ou interactives. Parmi ces opérations, c'est celle de modalisation qui nous intéresse. Le contexte-source de *ce disant* et *ce faisant* comporte différentes propositions non catégorisées par *ce*, présentées sous le mode d'un dire ou d'un faire par le gérondif *disant / faisant*. Les locutions permettraient d'introduire la

proposition-hôte qui, elle, communique une information nouvelle sur le dire et le faire mais orientée axiologiquement (ou appréciativement³⁶, comme dans l'exemple (30)). Dans cet emploi de *ce disant / ce faisant*, il est possible de gloser la proposition-hôte à l'aide d'expressions à valeur modale (Gosselin 2015) marquant explicitement le jugement que la proposition-hôte introduit. Ces expressions peuvent être des verbes d'attitude propositionnelle tels que *considérer* et *estimer*³⁷ (Gosselin 2015, Le Querler 1996) ou des syntagmes prépositionnels (*selon moi, à mon avis, à mes yeux*, etc.) :

(33'') **Ce disant, j'estime que / à mes yeux**, l'auteur pratique un amalgame.

En revanche, dans les emplois « narratifs », la modalité attachée au prédicat de la proposition-hôte étant aléthique (la situation décrite est présentée comme objective), l'emploi des verbes d'attitude propositionnelle *estimer / considérer* n'est sémantiquement pas acceptable :

- (34) « Je l'ai encore là, la brûlure de l'attente, de la colère, du populisme », confiait Emmanuel Macron au *Point* à la fin de l'été 2017. (Europresse, *Aujourd'hui en France*, 28.009.2017)
??**Ce disant, je considère qu'**il montrait l'arrière de sa nuque.
- (35) Elle hocha la tête, et prit une tasse d'eau sur la table de chevet. Après avoir bu, elle s'essuya le visage avec le col de sa chemise de nuit ; (DeWitt, *Les frères Sisters*)
??**ce faisant, j'estime que** sa manche remonta, et j'aperçus son bras tordu.

Ces emplois des locutions *ce disant / ce faisant* ne sont pas sans rappeler celui du géronatif de reformulation décrit notamment par Arnavielle (2010). Il (2010 : 17) caractérise la valeur du géronatif exprimant une reformulation de la manière suivante :

On ne peut nullement caractériser comme « circonstant » un emploi dans lequel la forme ne marque pas une relation de circonstance, c'est-à-dire au sens propre périphérique, ni ne porte une valeur de manière (manière n'est pas circonstance), mais correspond à l'expression d'un développement, d'une explicitation, d'une manifestation, d'une « reformulation » [...]

³⁶ Avec les modalités appréciatives, le sujet exprime un jugement en tant que source de désirs. Elles permettent d'évaluer un objet ou un procès comme étant désirable ou indésirable pour le sujet (Gosselin 2010).

³⁷ Sémantiquement, ces expressions permettent de préciser « la source subjective de la validation du prédicat, en la restreignant à la subjectivité individuelle du locuteur » (Gosselin 2015 : 36).

Ainsi, dans (36) la proposition gérondivale en associant automatiquement salafisme et terrorisme maintient une continuité « dans le sens d'un surcroît de précision » :

- (36) Le ministère de l'intérieur commet une grossière erreur en associant automatiquement salafisme et terrorisme. (*in Arnavielle 2010 : 17*)

Dans les emplois qui nous intéressent ce ne sont pas les locutions à valeur gérondivale qui ont une valeur de reformulation mais la proposition-hôte (nous aurions eu un enchaînement du type : *Le ministère de l'intérieur associe automatiquement salafisme et terrorisme. Ce faisant, il commet une grossière erreur*). Ce disant / ce faisant étant toujours thématiques, ils ne peuvent avoir cette valeur de reformulation.

Dans les emplois « narratifs », les interprétations (circonstancielles ou de repère temporel) auxquelles peuvent donner lieu *ce disant / ce faisant* sont celles que l'on reconnaît habituellement au gérondif (cf. Kleiber 2007a, 2007b, 2008, 2011) à l'exception de la valeur de manière intrinsèque. Comme nous l'avons dit dans l'introduction, un syntagme au gérondif a le statut syntaxique d'un adverbial qui se trouve lié à une prédication, cette dépendance s'opérant sur le mode intégratif (Kleiber 2011). Ce que l'on retient, c'est la sous-détermination fondamentale du gérondif en ce qui concerne ses valeurs circonstancielles ou temporelles. Si le gérondif permet d'intégrer dans la prédication principale des « associés subordonnés », il n'indique pas, par lui-même, la nature sémantique de ces « associés subordonnés ». Lorsqu'il ne prend pas les valeurs de repère temporel ou de concomitance, le gérondif s'interprète comme une circonstance de la prédication dont il dépend syntaxiquement.

Le premier constat que l'on peut effectuer c'est que l'on ne trouve pas d'occurrence de *ce disant / ce faisant* à valeur de manière intrinsèque (Kleiber 2011). Rappelons qu'un gérondif de manière intrinsèque exprime une modalité du procès exprimé par la prédication-hôte. Ainsi, dans (37) *en bégayant* précise une modalité de l'action exprimée par le procès *dire* :

- (37) Luc dit en bégayant qu'il avait faim ≈ Luc bégaya qu'il avait faim.

Cette impossibilité était prédictible. En effet, d'une part nos locutions sont en position détachée et, d'autre part, *disant* et *faisant* sont lexicalement les hyperonymes des verbes locutoires et des verbes d'action. De plus, l'asymétrie, d'un point de vue informationnel, entre le constituant au gérondif – thématique – et la prédication-hôte – rhématique – est peu compatible avec l'expression de la manière

intrinsèque : il paraît difficile d'envisager une modalité d'un procès sur le mode du connu alors que l'action elle-même ne l'est pas encore (car elle n'a pas été catégorisée). Comme le montrent les exemples (38) et (39), c'est le verbe de la prédication-hôte qui peut exprimer une modalité du procès au géronatif :

- (38) – Monsieur l'intendant... Monsieur l'intendant, fit Heishichi.
Ce disant, il bégaya.
- (39) [...] trempant un pinceau dans un godet à moitié plein de la peinture rouge qui avait servi à M. Darzac, il étala soigneusement cette peinture dans l'espace du cercle. **Ce faisant**, il se montrait méticuleux au possible (...). (Frantext, G. Leroux, *Le parfum de la dame en noir*)

On remarquera également que lorsque *ce faisant / ce disant* sont antéposés (41), avec une valeur de concomitance, la valeur d'habitualité ne s'impose pas, contrairement au géronatif (40) (Kleiber et Theissen 2006 : 178) :

- (40) **En fumant la pipe**, il faisait les 100 pas.
- (41) J'acceptai, il raviva le foyer et installa sa bouilloire noircie directement sur les braises. **Ce faisant**, il se parlait doucement, en s'encourageant et se félicitant : « Bien, bien. Excellent, excellent. C'est bon, ça ». (DeWitt P., *Les frères Sisters*)

Il semble que là encore ce soit le statut thématique de *ce disant / ce faisant* qui bloque l'interprétation d'habitualité.

Les différentes interprétations de *ce disant / ce faisant* en emploi « narratif » sont les suivantes :

- Moyen :

- (42) Accident de la circulation, agression, attaques d'animaux domestiques, [...] : autant de situations engageant la situation d'un tiers, qu'il vous appartient de déclarer auprès de votre centre MGGEN en complétant une déclaration.
Ce faisant, vous défendez le bon usage de vos cotisations et participez à la bonne gestion des fonds publics de l'Assurance maladie et/ou de la MGGEN³⁸. (*Valeurs Mutualistes*, n°312, 06.2018)
- (43) Jean-Luc Moudenc qui accuse le maire Pierre Cohen d'être responsable des tags qui dégradent l'Hôtel-Dieu]. Le socialiste François Briançon qui lui rétorque que, **ce disant**, il se « couvre de ridicule »... Lequel socialiste est en retour qualifié de « sniper du

³⁸ Le « faire » antérieur (*déclarer auprès de votre centre*) n'est interprété comme moyen du procès de la prédication-hôte que grâce à la reprise géronivale.

Capitole » par les militants de l'UMP...³⁹ (Europresse, *Libération*, 05.12.2012)

- Condition :

- (44) Mais le contrat unique n'est pas le seul tabou à faire tomber, car il ne concerne que les salariés du privé. Il serait également justifié que les fonctionnaires, qui bénéficient du privilège de la garantie de l'emploi, contribuent eux aussi au financement de l'assurance-chômage, au nom de la solidarité nationale. **Ce faisant**, le déficit de ce régime de protection sociale serait résorbé et le montant des cotisations dans le secteur privé pourrait être diminué. (Europresse, *Le Figaro*, 28.10.2014)

- Cause :

- (45) Elle hocha la tête, et prit une tasse d'eau sur la table de chevet. Après avoir bu, elle s'essuya le visage avec le col de sa chemise de nuit ; **ce faisant**, sa manche remonta, et j'aperçus son bras tordu. (DeWitt P., *Les frères Sisters*)
- (46) La chancelière allemande vient de lever un tabou. Dans le quotidien *Bild*, elle laisse entendre que l'hypothèse d'un effacement, à terme, de la dette grecque n'est plus à exclure. **Ce disant**, la chancelière choqua les contribuables germaniques. (Europresse, *Le Monde*, 04.12.2012)

D'un point de vue temporel, *ce disant* et *ce faisant* peuvent s'interpréter comme étant concomitants au procès de la prédication-hôte ou comme servant à localiser temporellement la prédication-hôte (Gettrup 1977 ; Herslund 2003, 2006) :

- Concomitance :

- (47) – Monsieur l'intendant... Monsieur l'intendant, fit Heishichi. **Ce disant**, il s'empressait de retenir ses larmes. (J. Osaragi, *Les 47 rōnins*)

- Repère temporel :

- (48) Montebourg est une tête brûlée qui vit au jour le jour. Il n'est que de voir sa réaction quand vous lui demandez comment il se voit dans cinq ans. Ses yeux vous lancent alors des éclairs étonnés. Il soupire, sourit, soupire encore : « Je ne sais pas. Je n'ai pas

³⁹ On peut ajouter une lecture causale. Rihs (2010) a souligné la difficulté à établir des frontières nettes entre les différents effets de sens du gérondif qui semblent parfois se superposer. Ce qui apparaît nettement dans notre exemple c'est qu'il ne peut y avoir de simultanéité entre le procès exprimé par *disant* et celui de la prédication-hôte.

d'ambition. J'ai 50 ans. Je fais ça et, après, on verra ». Le pire, c'est qu'il a l'air sincère, **ce disant**. En ce sens plus qu'en tout autre, il est drôlement atypique. (Europresse, *Le Télégramme*, 23.12.2012)

- (49) Alors voilà : j'ai cessé de regarder la pornographie pour mon bien-être, ma communication intime, ma vie privée érotique, pour prendre le contrôle et la responsabilité du contenu de mon esprit. Mais, **ce faisant**, j'ai cessé de contribuer à l'affreuse industrie du sexe. Et ça, je trouve que c'est une bonne chose. (Europresse, *Libération*, 28.11.2014)

La paraphrase peut se faire par « *quand + P* » ou « *au moment où + P* » ou encore « *à partir du moment où +P* » mais pas par « *pendant que +P* » :

- (50) J'ai cessé de contribuer à l'affreuse industrie du sexe quand j'ai cessé de regarder la pornographie pour mon bien-être...
 (51) Le pire, c'est qu'il avait l'air sincère au moment où il disait « ... ».

Le sens de « en même temps » que l'on peut attribuer à *ce disant / ce faisant* dans les gloses *en même temps qu'il dit cela / en même temps qu'il fait cela* ne va pas toujours de soi. Dans l'exemple (52), pour des raisons de cohérence, le procès exprimé par la prédication-hôte ne peut être que postérieur à celui exprimé par *disant*. La locution *ce disant* peut être remplacée par la locution *cela dit*⁴⁰ :

- (52) – C'est que moi aussi je venais de voir Larsan ! Non ! Non ! Ma femme n'avait pas rêvé tout éveillée... Larsan était là, dans la gare, sur le quai, derrière cette porte. **Ce disant / Cela dit**, Robert Darzac se tut un instant comme si le souvenir de cette vision personnelle lui ôtait la force de continuer ce récit. (Frantext, Leroux, G., *Le parfum de la dame en noir*).

Le caractère thématique et le détachement confèrent à nos locutions dans leur emploi « narratif » principalement les valeurs de concomitance et de repère temporel.

7. Conclusion

Les locutions *ce disant / ce faisant* sont des marqueurs d'une double cohésion. D'une part, elles présentent un caractère anaphorique, puisque le pronom *ce* désigne dans le contexte de gauche des propositions catégorisées comme un faire ou un dire par *disant* et *faisant*. D'autre part, elles délimitent un cadre interprétatif (circonstanciel ou axiologique), dans le contexte de droite, pour

⁴⁰ Par ailleurs, il serait intéressant d'établir une étude comparative des emplois de *ce disant* et *cela dit* d'un point de vue aspectuel.

la proposition-hôte qui lui apporte les informations subjectales et aspectuo-temporelles. Ces locutions illustrent donc un double sens dépendanciel, puisqu'elles exigent d'être complétées en amont par une information déjà accessible et en aval par la proposition-hôte à laquelle elles sont subordonnées. Leur interprétation nécessite que l'on dépasse le cadre de la seule phrase dans laquelle elles apparaissent. A ce titre, elles permettent d'assurer la cohérence textuelle. Le détachement et le caractère thématique d'un point de vue informationnel de ces locutions leur confèrent un emploi quasiment coordinatif qui les place dans la catégorie plus générale des expressions introductrices de cadre (Combettes 2005). L'asymétrie informationnelle entre la locution à valeur gérondivale et sa proposition-hôte permet de rendre compte des effets de sens particuliers (l'interprétation circonstancielle de manière semble exclue). Nous n'avons brossé qu'à grands traits les emplois de *ce disant / ce faisant*, cette étude mériterait d'être approfondie dans le champ des recherches initiées par Charolles (1997) sur les adverbiaux cadratifs. Une approche diachronique permettrait de vérifier si la grammaticalisation de *ce faisant / ce disant* a entamé la valeur converbale du gérondif au profit d'une fonction plus connective (et cela bien que sa matérialité verbale soit encore perceptible contrairement à des locutions comme *en passant* ou *en attendant*). Enfin, cette étude demanderait à être complétée par des données sur les genres textuels sur des corpus plus importants afin de voir si les emplois que nous avons qualifiés d'« axiologiques » témoignent d'une réelle spécialisation de ces locutions notamment dans le genre discursif journalistique. Ces emplois reflètent-ils un processus de pragmatisation (Dostie 2004) qui serait favorisé par leur double facette connective?

Références bibliographiques

- Apothéoz, D. (1995), *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Droz, Genève.
- Argod-Dutard, F. (2002), *L'écriture de Joachim du Bellay*, Droz, Genève.
- Arnavielle, T. (2010), « Le gérondif français : nouvelle définition d'un objet étrange », *Cahiers AFLS*, 16/1, p. 6-24.
- Arrivé, M., Gadet, F., Galmiche, M. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, Paris.
- Authier-Revuz, J. (1978), « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV*, 17, p. 1-87.
- Authier-Revuz, J. (1996), « Remarques sur la catégorie de 'l'îlot textuel' », *Cahiers du français contemporain*, 3, p. 91-115.
- Charolles, M. (1997), « L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces », *Cahier de recherche linguistique*, 6, p. 1-73.
- Charolles, M. (2003), « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase », *Travaux de linguistique*, 47, p. 11-49.

- Combettes, B. (2003), « L'évolution de la forme en *-ant* : aspects syntaxiques et textuels », *Langages*, 149, p. 6-24.
- Combettes, B. (2005), « Les constructions détachées comme cadres de discours », *Langue française*, 148, p. 31-44.
- Denis, D., Sancier-Château, A. (1994), *Grammaire du français*, Le Livre de Poche (Librairie Générale Française), Paris.
- Dostie, G. (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, De Boeck/Duculot, Bruxelles.
- Floquet, O., Escoubas-Benveniste, M-P., Bolasco, S. (2012), « Sur le géronatif dans le français parlé et écrit », in Neveu, F. et al. (2012), *Actes du III^e Congrès Mondial de Linguistique française*, EDP Sciences, p. 2142-2154.
- Gettrup, H. (1977), « Le géronatif, le participe présent et la notion de repère temporel », *Revue Romane*, 12, p. 210-271.
- Gomès-Jordana, S., Anscombe, J-C. (éds) (2015), *Langue française*, 186 (*Dire et ses marqueurs*).
- Grevisse, M. (1993, 13^{ème} édition refondue par Goosse, A.), *Le bon usage*, Duculot, Paris/Louvain-la-Neuve.
- Grevisse, M. (2008, 14^{ème} édition), *Le bon usage*, De Boeck Université, Bruxelles.
- Gosselin, L. (2010), *Les modalités en français. La validité des représentations*, Rodopi, Amsterdam-New York.
- Gosselin, L. (2015), « L'expression de l'opinion personnelle : “Je crois / pense / trouve / considère / estime que p” », *L'Information grammaticale*, 144, p. 34-40.
- Guillot, C. (2006), « Démonstratifs et déixis discursive : analyse comparée d'un corpus écrit en français médiéval et d'un corpus oral de français contemporain », *Langue française*, 152, p. 56-69.
- Halmøy, O. (2003), *Le géronatif en français*, Ophrys, Paris.
- Halmøy, O. (2008), « Les formes verbales en *-ant* et la prédication seconde », *Travaux de linguistique*, 57/2, p. 43-62.
- Herslund, M. (2003), « La temporalité des verbes non finis : le géronatif comme anaphore », in Banys, W., Bernardczuk, L., Polanski, K., Wydro, B. (éds), *Etudes linguistiques romano-slaves offertes à Stanislas Karolak*, Officyna Wydawnicza « Édukacza », Cracovie, p. 233-242.
- Herslund, M. (2006), « Le géronatif : une anaphore verbale » in Riegel, M., Schnedecker, C., Swiggers, P., Tamba, I. (éds), *Aux carrefours du sens. Hommages à G. Kleiber pour son 60^e anniversaire*, Peeters, Leuven, p. 379-390.
- Himmelmann, N. P. (1996), “Demonstratives in Narrative Discourse: A Taxonomy of Universal Uses”, in Fox, B. (éd.), *Studies in Anaphora*, John Benjamins, Amsterdam, p. 205-254.
- Johnsen, A.-L. (2010), « Les pronoms ‘neutres’ et leur référence à des procès en français parlé », *LINX*, 62-63, p. 153-178.
- Kleiber, G. (2007a), « En passant par le géronatif, avec mes (gros) sabots », *Cahiers Chronos*, 19, p. 93-125.
- Kleiber, G. (2007b), « La question temporelle du géronatif : simultanéité ou non ? », *Travaux linguistiques du Cerlico*, 20, p. 109-123.
- Kleiber, G. (2008), « Le géronatif : de la phrase au texte », in Bertrand, O., Prevost, S., Charolles, M., François, J., Schnedecker, C. (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français. Hommages à B. Combettes*, Berne, Peter Lang, p. 109-124.

- Kleiber, G. (2011), « Gérondif et manière », *Langue française*, 171, p. 117-134.
- Kleiber, G. (2020), « Ce faisant / ce disant : comment fonctionnent-ils ? », *Langue française*, 205, p. 65-85.
- Kleiber, G., Theissen, A. (2006), « Le gérondif comme marqueur de cohésion et de cohérence », in Calas, F. (éd.), *Cohérence et discours*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, p. 173-184.
- Lamiroy, B. (2010), *Les expressions verbales figées de la francophonie*, Ophrys, Paris.
- Lefevre, F. (2012), « Les anaphores résomptives en *c'*, *cela*, *ça* et *ceci* dans l'œuvre de Jean-Luc Lagarce », in Richard, E., Doquet, C. (éds), *Les Représentations de l'oral chez Lagarce*, L'Harmattan, Paris, p. 111-133.
- Le Goffic, P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris.
- Le Querler, N. (1996), *Typologie des modalités*, Presses Universitaires de Caen, Caen.
- Reichler-Beguelin, M.-J. (1995), « Les problèmes d'emploi du gérondif et des participiales en français contemporain », in Zaleska, K., Cataldi, A. (éds), *Le Français Langue Etrangère à l'Université : théorie et pratique*, Uniwersytet Warszawski, Instytut Romanistyki, Varsovie, p. 243-260.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Rihs, A. (2010), « Gérondif et participe présent : la simultanéité comme critère discriminant », in Flaux, N., Stosic, D., Vet, C., (éds), *Interpréter les temps verbaux*, Peter Lang, Berne, p. 209-226.
- Roussari, D., Amsili, P. (2007), « Interpréter les pronoms phrastiques », *Modèles linguistiques*, 56, p. 83-112.
- Torterat, F. (2012), « Les Participes, l'Infinitif et le Gérondif, entre scalarité et rattachement (+/- local) », *Studii de lingvistică*, 2, p. 169-210.
- Vigier, D. (2012), « En attendant : un cas de pragmatisation », *Travaux de Linguistique*, 64/1, p. 143-160.
- Wagner, R.-L., Pinchon, J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Librairie Hachette, Paris.

Corpus

- Frantext, ATILF, Nancy: <https://www.frantext.fr/>
- Europresse : <https://nouveau.europresse.com/>
- DeWitt, P. (2018, trad. Arronson, Ph. et Arronson, E.), *Les frères Sisters*, Actes Sud, Arles.
- Osaragi, J. (2007, trad. Laloz, J.), *Les 47 rōnins*, Editions Philippe Picquier, Arles.
- Mièville, C. (2013, trad. Mege, N.), *The City and the City*, Pocket, Paris.